



Equipe Cynotechnique de Recherche et Sauvetage

BULLETIN DE SOUTIEN

Ce bulletin est à nous retourner :

- Par email : ecrs68@gmail.com
- Par courrier : ECRS – Mr Gilles Weick - 14 Grand Rue – 68280 ANDOLSHEIM

| DON PONCTUEL | PARRAINAGE |
|--|--|
| <p><input type="checkbox"/> Je fais un don ponctuel</p> <p>Je joins mon chèque libellé à l'ordre de EQUIPE CYNOTECHNIQUE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE, d'un montant de :</p> <p>..... €</p> | <p><input type="checkbox"/> Je fais un don régulier</p> <p>Je m'engage à contacter ma banque pour lui donner l'ordre de procéder chaque mois à un virement mensuel permanent d'un montant de :</p> <p>..... €</p> <p>Références bancaires de l'association : Titulaire du compte : EQUIPE CYNOTECHNIQUE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE Banque : LA BANQUE POSTALE – Strasbourg Centre Financier N° de compte : 0680155J036 IBAN : FR06 2004 1010 1506 8015 5J03 636 BIC – Code SWIFT : PSSTFRPPSTR</p> |
| <p><u>Réservé à l'association</u></p> <p>N° de chèque :</p> <p>Date de remise :</p> | |

Un reçu fiscal vous sera adressé dans les meilleurs délais.

MES COORDONNEES :

*Informations obligatoires à renseigner

| PERSONNE PHYSIQUE |
|--|
| <p>*Civilité : <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle <input type="checkbox"/> Monsieur</p> |
| <p>*Nom : Prénom :</p> |
| <p>*Adresse :</p> |
| <p>.....</p> |
| <p>.....</p> |
| <p>*Pays :</p> |
| <p>*Téléphone :</p> |
| <p>Email :</p> |

PERSONNE MORALE (Sociétés, Associations, ...)

* Dénomination :

* Forme juridique :

* Adresse du siège social :

.....

* Représentant légal :

* agissant en qualité de :

*Téléphone : Fax :

Email :

Pour toute correspondance, l'association ECRS adressera le courrier aux Nom & Prénom de :

.....

REDUCTION D'IMPOT

Les dons effectués au profit de l'ECRS ouvrent droit :

- Pour les particuliers, à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Lorsque le montant des dons excède 20% du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes.
Donc un don de 20€ ne vous coûtera plus que 6,80€ après réduction !
- Pour les entreprises, à une déduction fiscale de 60% du don sur votre impôt sur les revenus ou sur les sociétés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe. En cas de dépassement, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants.
Donc un don de 20€ ne vous coûtera plus que 8€ après réduction !

Tous les membres de l'ECRS vous remercient chaleureusement pour votre don.

Vous avez des questions, ou vous souhaitez avoir plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : ecrs68@gmail.com

Les informations recueillies seront utilisées uniquement pour traiter votre don et vous communiquer votre reçu fiscal.

Fait à :

Le :

Signature du donateur :